

Déchetterie

GRAND POITIERS
communauté urbaine



Ampoules et néons

À partir du 1er décembre 2026

Les ampoules et néons ne seront plus acceptés en déchetterie.

Déposez-les dans un point de collecte,
en supermarché ou magasin de bricolage.

Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous